



ANALYSE DU COMITÉ 21

PUBLICATION

COP 28

L'ACCORD DE DUBAÏ, UNE
ÉTAPE SIGNIFICATIVE QUI
NE RÉPOND TOUJOURS
PAS À L'URGENCE
CLIMATIQUE



1er réseau d'acteurs
du développement durable

www.comite21.org



Table des matières

I. La COP 28 a fait preuve de dynamisme par de multiples annonces	3
1. Les grandes décisions des Parties dans le cadre de la négociation	3
2. Les principaux engagements volontaires des Parties	5
II. Le consensus de Dubaï ne fait pas assez écho à l'accélération des effets du réchauffement climatique	7
1. Encore des ombres pour le fonctionnement de l'Accord de Paris.....	7
2. La première COP technologique.....	11
3. Pour les scientifiques, le compte n'y est pas	13
4. La mise en question des COPs est vaine et néfaste	14

I. La COP 28 a fait preuve de dynamisme par de multiples annonces

1. Les grandes décisions des Parties dans le cadre de la négociation

Les financements du début de la COP pour apaiser les pays en développement

Du côté des points à mettre à l'actif de la COP, plusieurs annonces et déclarations financières ont été formulées par les États. Des engagements volontaires ont été pris pour alimenter plusieurs fonds visant à soutenir au premier chef les pays en développement et/ ou vulnérables. La vice-présidente des États-Unis (1er décembre), Kamala Harris a annoncé une contribution de 3 Md\$ au « Fonds vert pour le climat »¹, et les Parties ont reconstitué ce Fonds de manière décisive.

L'alimentation du fonds « Pertes et dommages »

L'annonce la plus marquante a été formulée le premier jour de la COP. Plusieurs États ont alimenté le fonds « pertes et dommages ». L'alimentation de ce fonds est la concrétisation d'engagements pris par les 196 pays réunis à Charm El-Cheikh, à la COP27. L'objectif est d'aider financièrement les pays touchés par les dégâts irréversibles dus aux dérèglements climatiques. Plusieurs États se sont engagés et on estime que les sommes allouées à ce fonds s'élèvent à environ 440 M\$ certains, 800 M\$ espérés. Et il est à noter que sur cette enveloppe, les contributions des Émirats Arabes Unis et de l'Union européenne représentent à elles seules plus des ¼ de l'engagement annoncé le 30 novembre.

Un chiffre permet de prendre la mesure du problème : en 2022, les seules destructions consécutives à de gigantesques inondations au Pakistan ont été évaluées à 40 milliards de dollars.

Les financements pour l'adaptation : le parent pauvre de la COP

Les avancées ont été bien plus modestes sur le volet « adaptation », alors que, d'une part, l'article 9 de l'Accord de Paris appelle, à un équilibre entre les financements en faveur respectivement de l'adaptation et de l'atténuation aux dérèglements climatiques, d'autre part le pacte de Glasgow (novembre 2021) appelait les pays développés à au moins doubler leur soutien financier collectif aux pays en développement pour leurs actions d'adaptation en 2025 par rapport à 2019. Le 5 décembre, 12 États ont répondu à l'appel ou ont simplement réitéré leurs engagements. C'est le cas de la France (10M€), de l'Allemagne et de l'Espagne. Au total, on peut estimer les nouveaux engagements pour le financement de l'adaptation à environ 200M€.

Certains observateurs considèrent que l'attention portée au Fonds pertes et dommages, soit à la réparation des catastrophes actuelles compromet les financements sur l'adaptation, et que cette substitution, populaire mais perverse, est encore une manière de sacrifier le long terme. Nous ne sommes pas loin de partager cette analyse, tout en considérant bien sûr que l'ampleur des conséquences du changement climatique amène évidemment les États touchés à demander des subsides pour protéger leur population.

¹ Pour rappel, le Fonds vert pour le climat est officiellement lancé en 2011 lors de la Conférence de Durban sur les changements climatiques (COP17) et d'aider les pays les plus vulnérables afin de mettre en place des projets combattant les effets des changements climatiques ou d'adaptation au changement climatique.

Devant cette faiblesse, les instances de la COP ont décidé de convoquer un dialogue ministériel de haut niveau sur le besoin urgent d'accroître le financement de l'adaptation.

Les financements « climat » : la pomme de discorde

La question du financement à long terme a finalement été l'une des difficultés majeures de cette COP. Dès le début des négociations, la confiance entre les pays développés et les pays en développement était fissurée eu égard à la controverse sur la non-atteinte de la promesse et de l'objectif des 100 Md\$/an alloués au pays en développement. Les tensions entre les Parties sont toujours minées par des méthodes de suivi toujours questionnées sur l'effectivité des sommes effectivement versées au pays du Sud. De plus, le dossier des financements post 2025 ne sera traité qu'à la COP 29. De ce fait, au terme de cette COP, l'appréciation des Etats insulaires est acerbe. Pour la négociatrice des îles Samoa, Anne Rasmussen, « ce processus [de négociation] a échoué ».

Le Bilan mondial et la trajectoire de la décarbonation

L'article 14.1 de l'accord de Paris a prévu que « la conférence des parties [ferait] périodiquement le bilan de la mise en œuvre de l'Accord, afin d'évaluer les progrès collectifs accomplis dans la réalisation de l'objet du présent accord et de ces buts à long terme ». Le rapport publié à l'automne qui est donc le premier bilan global est sans appel : il a été jugé très mauvais par tous les observateurs puisque les auteurs évaluent une baisse des GES mondiaux de 2 % entre 2019 et 2030 alors que le chiffre attendu est 43% si on veut respecter le fameux 1,5 degrés.

L'article 14.3 énonce que « les résultats du bilan mondial éclairent les Parties dans l'actualisation et le renforcement de leurs mesures et de leur appui selon des modalités déterminées au niveau national, conformément aux dispositions pertinentes du présent Accord, ainsi que dans l'intensification de la coopération internationale pour l'action climatique. » Il s'agit donc, pour le deuxième Bilan (2028, avec la hausse espérée des CDN qui doit intervenir en 2025) de « renforcer les mesures ». C'était donc le « nœud » de la Conférence, en ceci qu'elle faisait le point du réchauffement actuel, et traçait la trajectoire pour 2028.

Un accord a été trouvé après la parution de textes qui, très incomplets au début de la COP, évoquaient la sortie des fossiles, ce qui a été vite abandonné, puis, d'un premier texte final la veille de la fin officielle de la Conférence, qui n'évoquait que la réduction progressive et qui a été rejeté.

L'expression finalement adoptée **“transitioning away”**, soit **“engager une transition”** est évidemment très vague, bien sûr pas contraignante, comme d'ailleurs l'Accord de Paris, certes avec la mention des énergies fossiles, mais sans différencier le gaz et le pétrole. Beaucoup d'experts craignent que, derrière cette expression, soit réintroduit le gaz, souvent qualifié de **“transitional fuels”** dans le contexte actuel de recherche de sécurité énergétique.

En ce qui concerne le charbon², la fameuse expression « **unabated** »³ a été reprise explicitement, mais sans précision. Rappelons que c'est à Glasgow que les Parties avaient fortement mis l'accent sur la nécessité d'arrêter de consommer du charbon. L'orientation avait alors été prise de réduire

² Accelerating efforts towards the phase-down of unabated coal power;

³ Voir définition dans le résumé pour les décideurs du GIEC portant sur les solutions :: *“pour que les émissions soient considérées comme “réduites” (abated), il faut qu'au moins 90 % des émissions de combustibles fossiles provenant des centrales électriques soient capturées et que 50 à 80 % du méthane provenant de l'approvisionnement en énergie soit capturé”*

⁵⁴ In this context, 'unabated fossil fuels' refers to fossil fuels produced and used without interventions that substantially reduce the amount of GHG emitted throughout the life cycle; for example, capturing 90% or more CO₂ from power plants, or 50–80% of fugitive methane emissions from energy supply. [Box 6.5, 11.3]

progressivement la production d'électricité à partir du charbon, sans recours à des technologies de captage. La COP28 a fait un nouveau pas en avant en parlant, dans l'article 28 de l'accord d'« accélérer les efforts visant à réduire progressivement l'utilisation de l'énergie alimentée au charbon ».

Le triplement des renouvelables, et le doublement de l'efficacité énergétique sont de bonnes annonces.

La sobriété, la grande absente

L'omission de la sobriété témoigne du prisme technico-solutionniste qui a marqué cette COP. Les vents dominants et chauds qui ont soufflé sur Dubaï ont poussé les EnR et les solutions de captation. Les débats sur le changement de modèle, sur les modes de consommation et de production, sur les politiques à mener pour réduire à la source des consommations d'énergie par des changements de modes de vie, sur les nécessaires transformations sociales visant à réduire les besoins énergétiques n'ont pas pénétré les enceintes de la zone bleue onusienne.

La transition juste : le fruit ne semble pas encore mûr

Le programme concernant la transition juste a rencontré des divergences de points de vue entravant le déploiement d'une stratégie de rééquilibrage à grande ampleur entre les pays du Nord et du Sud. Les négociateurs ne se sont pas entendus sur l'échelon auquel la question devait être considérée (niveau national ou prise en compte sur les aspects internationaux ?). Le 6 décembre, l'Inde a bien tenté d'appeler à une « transition mondiale juste » entre les pays historiquement pollueurs et les pays en développement. Finalement, la COP accouche sur le thème de la transition juste... du « programme de travail sur la transition juste Dubaï-EAU ». Un document de 3 pages revient sur les attendus et décide qu'au moins 2 sessions ordinaires de travail se tiennent sur la question (avant juin et novembre 2024).

L'énergie nucléaire : l'influence de la France

Les termes de l'accord final reprennent en substance les engagements volontaires pris par une vingtaine d'Etats, notamment amenés par la France. Dans son article 28, les Parties appellent les Etats à « accélérer [le déploiement de] technologies nulles ou faibles [notamment] le nucléaire (...)»⁴. Gardons cependant en tête que le nucléaire représente une place de 4 % dans le mix énergétique du monde, soit la même place que l'hydroélectricité, derrière la part de 33 % pour le pétrole, 27 % pour le charbon et 24 % pour le gaz.

2. Les principaux engagements volontaires des Parties

Le dispositif « Accélérateur de décarbonation mondiale »

⁴ Rappelons que seulement 9,2% de la production d'électricité au niveau mondial provenait du nucléaire.

A l'occasion du Sommet mondial de l'action pour le climat (1 et 2 décembre), Sultan Al-Jaber lançait un nouveau dispositif baptisé « Accélérateur de décarbonation mondiale »⁵. L'objectif est de réduire les GES par l'accélération de la transition énergétique. L'accent est mis sur les énergies renouvelables et le 8 décembre, 130 pays se sont engagés à tripler les capacités de production des EnR d'ici 2030 et, d'autre part, à passer de 2% à 4% par an l'amélioration moyenne de l'intensité énergétique.

Le Fonds Altéra

Un fonds de financements privé, consacré aux « solutions permettant de lutter contre le changement climatique » a été annoncé. Baptisé « Altéra », et présidé par Sultan Al Jaber, il a été doté de 30 milliards, et à terme, 250 milliards de dollars sont espérés.

Le Global Renewables and Energy Efficiency Pledge

Un accord a été conclu afin de tripler les capacités d'énergies renouvelables dans le monde, à l'horizon 2030, signé par 116 pays dont les États-Unis, le Canada, le Japon et l'Union européenne (mais pas la Chine, l'Inde ni la Russie). Ces pays se sont engagés à « travailler ensemble » en vue de porter les capacités mondiales d'énergies renouvelables (éoliennes, solaire, hydroélectricité...) à 11 000 gigawatts (GW) à cet horizon, contre environ 3 400 GW aujourd'hui, en prenant en compte « les différents points de départ et circonstances nationales » des différentes nations.

Décarboner le système énergétique

Toujours dans le cadre du GDA, 50 compagnies pétrolières ont signé une charte. Les signataires s'engagent à atteindre zéro émission de méthane d'ici 2030. Par ailleurs, l'objectif de mettre fin au torchage continuerait à être visé. Finalement, il s'agit pour les productions de pétrole d'arriver à l'horizon 2050 à zéro émission nette.

Des engagements volontaires pour réduction des émissions de méthane et cela tous secteurs confondus

Dans la droite ligne de l'engagement de 2021 (le *Global Methane Pledge*), les réunions des chefs d'Etat ont permis de dégager un consensus pour engager plus d'un milliard de dollars pour réduire les émissions de méthane.

Concernant les trains d'engagements volontaires évoqués plus haut (développement des EnR, l'efficacité énergétique le méthane et arrêt du torchage), l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) a chiffré les effets potentiels de ces engagements volontaires. Sous couvert du strict respect des engagements pris, ces mesures se « traduiraient par des émissions mondiales de GES inférieurs à 4Gt d'équivalent CO₂⁶ (...). Cette réduction des émissions ne représente qu'environ 30% de l'écart des émissions qui doit être comblé pour mettre le monde sur la voie compatible avec un réchauffement climatique d'1,5°C (scénario des émissions nettes zéro d'ici 2050 de l'AIE) »⁷.

Les transporteurs maritimes font aussi un pas en avant

⁵ Le « *Global Decarbonisation Accelerator* », dit aussi GDA.

⁶ Sur la base du scénario des politiques déclarées dans le *World Energy Outlook 2023* de l'AIE.

⁷ Source Evaluation de l'AIE en date du 10 décembre .

Souvent pointés du doigt, les principaux transporteurs maritimes (MSC, Maersk, CMA-CGM, Hapag-Lloyd, HMM) promettent de réduire de 30% les émissions totales de leur flotte d'ici à 2030. L'objectif à 2040 est relevé à une baisse de 80% des émissions.

Mobilisation du nucléaire pour contribuer à l'effort de décarbonation

Il faut ajouter à cette liste la Déclaration conjointe d'une vingtaine d'Etats à l'initiative de la France pour tripler la capacité mondiale de production d'énergie nucléaire d'ici 2050 (par rapport à 2020).

Alimentation, santé et forêts

Il faut rajouter aussi les annonces du début de la COP, avec la signature par 134 pays – parmi lesquels la Chine, le Brésil, les Etats-Unis et les vingt-sept membres de l'Union européenne – d'un engagement à inclure l'agriculture et l'alimentation dans leurs plans climat d'ici à 2025, même si la contribution du secteur aux énergies fossiles, n'est pas explicitement mentionnée, ni chiffrée.

Il faut enfin terminer par deux « bonnes directions » : la première journée entièrement dédiée aux enjeux de santé au sein d'une COP ([COP28 Health Day](#)), avec la mobilisation d'1 milliard de dollars par des gouvernements, des institutions internationales et des acteurs non étatiques sur les enjeux santé-climat.

La deuxième est la création d'un fonds international dédié aux forêts lancé par la ministre brésilienne de l'Environnement avant la COP et présenté aux autres membres de l'Organisation du traité de coopération amazonienne (ACTO), et géré par «une institution financière multilatérale». L'annonce prépare bien sûr la COP 30 de Belem.

II. Le consensus de Dubaï ne fait pas assez écho à l'accélération des effets du réchauffement climatique

1. Encore des ombres pour le fonctionnement de l'Accord de Paris

Cette COP 28 marque à nos yeux 3 étapes clés concernant la portée de l'Accord de Paris. Notons que les différentes étapes prévues par l'Accord de Paris se déroulent de manière régulière et productive : le fait que le premier bilan mondial ait été publié dans les temps, soit en 2023, que les différentes parties recherchent des trajectoires plus fortes de réduction des émissions, conformément aux articles 3 et 6, le fait aussi que la communauté internationale précise peu à peu les financements dédiés au climat constituent un bon signe du consensus autour du Traité adopté à Paris, dans un monde où plus rien n'est consensuel ...

Bien sûr de nombreuses Parties qui y ont intérêt essayent de retarder ou de contourner les étapes scientifiques et économiques qui doivent jaloner les trajectoires de réduction des émissions, bien sûr les CDN des Etats doivent être plus précises et plus homogènes, bien sûr les financements restent très insuffisants...**Il n'empêche que l'Accord de Paris fonctionne.**

Remarquons cependant l'échec sur la fameux article 6.4 qui énonce : « Il est établi un mécanisme pour contribuer à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et promouvoir le développement durable, placé sous l'autorité de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au présent Accord, dont il suit les directives, à l'intention des Parties, qui l'utilisent à titre volontaire. Il est

supervisé par un organe désigné par la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au présent Accord, et a pour objet de :

- a) Promouvoir l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre tout en favorisant le développement durable;
- b) Promouvoir et faciliter la participation à l'atténuation des gaz à effet de serre d'entités publiques et privées autorisées par une Partie;
- c) Contribuer à la réduction des niveaux d'émissions dans la Partie hôte, qui bénéficiera d'activités d'atténuation donnant lieu à des réductions d'émissions qui peuvent aussi être utilisées par une autre Partie pour remplir sa contribution déterminée au niveau national;
- d) Permettre une atténuation globale des émissions mondiales.

A la COP26 à Glasgow, quand même cinq ans après l'Accord de Paris, un accord quasi-complet⁸ sur le marché carbone avait été obtenu, mais nous avons émis des doutes sur l'application de l'alinéa 4.

Ce marché, créé dans le protocole de Kyoto adopté en 1997, est multiple, mal encadré, et le mécanisme de l'article 6.4 a été conçu pour inciter le secteur privé à mettre en œuvre des activités d'atténuation à travers le monde dans une série de secteurs et de technologies, tels que l'efficacité énergétique et les transports, mais en respectant « l'intégrité environnementale, soit un certain nombre de règles⁹. L'Organe de surveillance (Supervisory Body for the mechanism established by Article 6, paragraph 4, of the Paris Agreement) prévu au 6.4 a été réuni en juillet 2022, mais n'a donc pas de règles pour fonctionner, car la négociation butte sur les conditions d'un cadre qui écarterait les risques liés à ces marchés (détournements, atteintes aux peuples autochtones, etc) et aussi sur les règles d'évaluation des marchés, afin de garantir que les projets financés ainsi permettent une réduction réelle des émissions.

Malgré l'insistance de la Présidence, dont le pays est un acteur important des marchés carbone (fonds souverain d'Abu Dhabi et l'UAE Carbon Alliance), les différentes parties n'ont pas réussi à trouver un consensus à Dubaï. Or, ces marchés sont indispensables tant pour les pays bénéficiaires qui comptent sur eux pour financer leur transition énergétique et leur développement économique (les marchés ont le potentiel de réduire de moitié le coût de la mise en œuvre des plans d'action nationaux pour le climat), que pour les pays émetteurs de crédits qui peuvent ainsi compenser leurs émissions de CO₂ dans le cas où elles dépasseraient les objectifs que ces mêmes pays se sont fixés dans le cadre de l'Accord de Paris. Les difficultés tournent autour de la comptabilisation des émissions évitées (« avoidance » sur la déforestation, mais évidemment pas pour la renonciation à des forages pétroliers etc) et les procédures de réclamation des peuples autochtones.

La seconde est évidemment la levée du tabou sur le MOT énergies fossiles, qui va au-delà des décisions du Traité, nous l'avons dit plus haut.

On aura suivi les derniers jours de la COP, secoués par les postures habituelles, un peu plus fortement que d'autres :

⁸ Voir Note Bettina Laville, Page 3 :

<http://www.comite21.org/docs/publications-du-comite-21/2021/decryptage-de-l-actualite---bilan-de-la-cop-26.pdf>

⁹ Ces mesures permettront de développer des crédits carbone qui pourront être transférés au niveau international et utilisés dans d'autres pays pour atteindre les objectifs des NDC sociales et coopératives. Les règles fournissent le travail de base pour aider à débloquer des ressources pour soutenir les nations en développement.

D'abord, plusieurs évènements pendant la COP n'ont fait que renforcer les doutes légitimes que les observateurs pouvaient avoir au sujet de la présidence de la COP par Sultan al Jaber que nous recensons dans une précédente note¹⁰, à savoir une perméabilité entre les affaires de son groupe Adnoc et son action diplomatique, des propos provocants sur le fait que qu'il n'existait « aucune science » indiquant qu'une élimination progressive des combustibles fossiles était nécessaire pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C. La fuite de lettres envoyées par le secrétariat général de l'OPEP à ses 13 membres¹¹ ainsi qu'à 10 pays proches, enjoignant de rejeter « avec la plus grande urgence » tout accord qui aboutirait à une réduction de la place des énergies fossiles dans le mix énergétique mondial a alourdi l'avant dernière journée, avec de fortes réactions en particulier de l'Union européenne.

Les réactions des observateurs de la société civile et des pays impliqués dans les négociations ne se sont pas fait longtemps attendre.¹² Et un Accord a finalement été trouvé, qui mentionne les énergies fossiles de manière un peu tortueuse. L'accord trouvé (Paragraphe 28) appelle notamment ses parties à :

- Accélérer les efforts en vue de l'élimination progressive [*phase down*] de l'électricité produite à partir du charbon sans CSC [*unabated*],
- Accélérer les efforts à l'échelle mondiale pour mettre en place des systèmes énergétiques à zéro émission nette, en utilisant des combustibles à zéro teneur en carbone ou à faible teneur en carbone bien avant 2050 ou vers cette date,
- Accélérer les technologies à zéro émission nette à faibles émissions, y compris, entre autres, les énergies renouvelables, le nucléaire, les technologies de réduction et d'élimination telles que le captage et le stockage du CO₂, en particulier dans les secteurs où il est difficile de réduire les émissions, et la production d'hydrogène à faible teneur en carbone,
- S'éloigner [le texte évoque "*transitioning away*" et non la formule attendue et plus ambitieuse de "*phase out*"] des énergies fossiles dans les systèmes énergétiques, de manière juste, ordonnée et équitable, en accélérant l'action dans cette décennie cruciale, afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 en accord avec la science ;

Les craintes et les suspicions portées à l'égard de la présidence émirienne n'étaient donc pas injustifiées : derrière des annonces fracassantes du début de la COP¹³, les objectifs de la présidence ont visé à pousser un « scénario central » faisant la part belle aux solutions technologiques et au détriment d'objectifs centrés sur la sortie des consommations des énergies fossiles. Après la fin de la COP 28, les avis sont plus partagés, certains disant qu'aucune mention des énergies fossiles n'aurait pu être obtenue dans un pays non producteur de pétrole, puisque la pression était grande, aucune Présidence ne voulant être celle qui rend un accord impossible, d'autres la rendant responsable du refus du mot « sortie des fossiles ».

¹⁰Bettina Laville, « COP 28 - huit ans après l'accord de Paris, le grand arbitrage : le déclin des fossiles ou déclin du vivant ? », Comité 21, décembre 2023.

¹¹ L'Algérie, l'Angola, l'Arabie saoudite, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, l'Iran, l'Irak, le Koweït, la Libye, le Nigéria, les Émirats arabes unis et le Venezuela. La production de ces pays représentait en 2020 un peu moins de 35% de la production mondiale de pétrole (source : *BP Statistical Review of World Energy 2021*) mais détient 80% des réserves mondiales.

¹² Citons Agnès Pannier-Runacher, ministre de la transition écologique présente à Dubaï, s'est exprimée très rapidement et fermement sur le sujet : « je suis stupéfaite de ces déclarations de l'OPEP. Et je suis en colère (...) Je compte sur la présidence de la COP pour ne pas se laisser impressionner par ces déclarations et pour porter un accord qui affirme un objectif clair de sortie des énergies fossiles ».

¹³ Voir plus loin concernant la création du fond des « pertes et dommages ».

Alors, oui, les énergies fossiles sont citées, enfin, 31 ans après la Convention sur les Changements climatiques, alors que le Traité de Paris avait renoncé à évoquer précisément le mot pour obtenir un Accord. Il faut souligner qu'à cause de cette absence, les Parties n'étaient tenues par aucune obligation juridiques de le faire, et c'est de ce fait un succès, obtenu en grande partie par la tenacité sur le long terme de l'Union européenne, et de la France en particulier, Emmanuel Macron appelant à conduire « un virage absolu » quant à l'usage de cette énergie, en précisant que seule une accélération mondiale sur l'énergie nucléaire et les renouvelables permettrait d'atteindre ce résultat.

Mais on ne qualifiera pas, pour notre part, d'historique la seule apparition d'une expression qui représente 80 % de la consommation d'énergie au monde, d'autant que les étapes de cette transition ne sont ni datées, ni chiffrées, alors que le GIEC a démontré que pour limiter le réchauffement à 1,5 °C, les émissions mondiales de gaz à effet de serre doivent être réduites de 43% entre 2019 et 2030. D'ici à 2050, la baisse doit être de 84 %....

Laurent Fabius, Président de la COP 21 a raison de que le « Consensus de Dubaï » est « une étape majeure, à renforcer rapidement»¹⁴, car l'ambiguïté des termes employés dans le texte d'accord laisse ouverte deux trajectoires bien différentes : celle des intérêts économiques des pétroliers, qui consistent à attendre le plus longtemps possible pour sortir du pétrole, ceci au nom de la demande, qui, effectivement, augmente¹⁵, et celle de l'urgence climatique, en particulier celle d'accélérer pour garder crédible le non dépassement de 1,5 degrés à la fin du siècle .

Or, on peut interpréter le paragraphe sur les énergies fossiles comme une application de la vision des compagnies pétrolières : en cela, le cinquième Energy Outlook 2023¹⁶ publié le 14 novembre 2023 était clair sur la nécessité de concilier une baisse de la demande d'hydrocarbures **après** 2030 avec l'augmentation massive des besoins d'électrification due à la progression démographique et à la demande de développement. D'ailleurs, dans ce document, TotalEnergies présentait trois scénarios d'évolution de la demande d'énergie à l'horizon 2050.

Le premier, nommé "**tendances actuelles**", se fonde sur la transformation du système selon les évolutions déjà en cours : les pays occidentaux et la Chine n'atteignent pas leur objectif de neutralité carbone et les pays du Sud se développent sans énergie décarbonée, ce qui n'entraîne aucune baisse des énergies fossiles, entraînant une hausse des températures mondiales de 3 °C à l'horizon 2100.

Un second scénario, appelé "**momentum**", mise sur l'atteinte des objectifs de neutralité carbone pour 2050-2060 pour la Chine et les pays occidentaux. Dans les pays du Sud, les énergies bas carbone couvrent la moitié de l'augmentation de la demande d'énergie. Ces deux évolutions conjointes permettent de limiter la hausse des températures entre 2,1 °C et 2,2 °C.

Seul le dernier scénario, celui dénommé "**rupture**", permet de respecter l'Accord de Paris, la condition en est que les Pays du Sud visent la neutralité carbone par des énergies bas carbone. La part des hydrocarbures dans le mix énergétique tombe alors à 40 %.

Mais ce dernier scénario (qui pourtant reflète les recommandations du GIEC) est celui dont il faut seulement « se rapprocher », selon le PDG de TotalEnergies, ce qui fait furieusement penser à l'expression choisie à Dubaï « Transitioning away from fossil fuels in energy systems ». Et les moyens, selon lui, sont la suppression totale du charbon dans les pays occidentaux, pour que les Pays du Sud acceptent cette transition, la substitution progressive du pétrole par le gaz naturel (d'où l'emploi de l'expression « carburants de transition », la réduction du méthane, et la croissance des renouvelables,

¹⁴ Expression employée le 17 décembre à France Inter, Questions politiques.

¹⁵ 80 % comme actuellement, malgré les efforts sur les renouvelables

¹⁶ <https://iea.blob.core.windows.net/assets/42b23c45-78bc-4482-b0f9-eb826ae2da3d/WorldEnergyOutlook2023.pdf>

devrait satisfaire 60 % de la demande mondiale d'énergie primaire, en 2050. Patrick Pouyanné¹⁷ recommande « de construire un système décarboné », même en poursuivant de nouveaux projets pétroliers, puisque la société soutient aussi des projets renouvelables. La baisse (pas la sortie ...) de production de pétrole ne commencera qu'avec la baisse de la demande, et le remplacement des fossiles se ferait « en biseau ». On voit bien la logique de l'accord de Dubaï, choisissant pour horizon l'éloignement des fossiles, lorsque leur rentabilité commencera à décliner. Les 800 personnalités qui avaient envoyé le 8 décembre une lettre commune¹⁸ à la présidence émiratie, demandant une trajectoire d'élimination progressive des combustibles fossiles correspondant à l'Accord de Paris soit l'ambition de 1,5°C ne s'y était pas trompées.

Logique économique imparable, logique écologique contestable ...Il est frappant que s'installe dans les COPs une double théorie de la bascule : celle, économique, et choisie à Dubaï, de la bascule énergétique, fondée sur la logique offre /demande des énergies, et celle décrite dans les travaux du Stockholm Resilience Centre, parus en septembre, de la bascule écologique, ou plutôt des dangers des points de bascule. De ce choix de bascule dépend le sort du monde.

La 3e est que l'enceinte climatique et plus généralement les enceintes environnementales (océan, plastique, biodiversité etc) sont des espaces où la coopération multilatérale continue de fonctionner alors que dans les instances politiques onusiennes le dialogue est bloqué par les différents conflits, l'ampleur des rivalités et des désaccords; certes, comme nous l'avons dit dans notre première note¹⁹, les différentes guerres en cours sur la planète aggravent les émissions des gaz à effet de serre et ne facilitent pas les dialogues entre les pays, en particulier entre les grandes puissances ; néanmoins le dialogue environnemental subsiste, preuve de la conscience de la communauté de destin des espèces vivantes, y compris l'espèce humaine, dans ce défi que sont le réchauffement climatique, la perte de biodiversité, et la raréfaction de l'eau. Et les lignes bougent : On a observé, lors de cette COP 28, de vraies -différences par rapport à la COP 27. Alors qu'à Charm el-Cheikh, la ligne Nord/Sud était somme toute assez classique autour de la question du fonds pertes et dommages, la ligne de fracture était cette fois différente puisque, sur la question de l'atténuation et de la décarbonation, certains pays du Sud se sont alliés aux Européens (petites îles, certains pays africains) tandis que d'autres, parmi les émergents, se sont opposés à la sortie des fossiles (Inde, Chine). En revanche, les questions de financement ramènent chacun à leur port ...

Nous nuancerons cette appréciation positive en mettant en garde l'interprétation future de « in a nationally determined manner » du paragraphe 28 de l'accord : si chacun contribue à la lutte contre le réchauffement « chacun à sa manière », on risque de perdre l'esprit du Bilan mondial et de la globalisation des efforts, et chaque pays pourrait prioriser son moment de bascule économique par rapport à la bascule climatique mondiale.

2. La première COP technologique

Certes, la technologie est un des outils essentiels pour contenir le réchauffement : l'article 9 de la Convention de 1992 crée d'ailleurs « un organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique, chargé de fournir en temps opportun à la Conférence des Parties et, le cas échéant à d'autres organes subsidiaires des renseignements et des avis sur les aspects scientifiques et technologiques de la Convention », et l'article 10 de l'Accord de Paris précise le rôle de la technologie, en renforçant le mécanisme technologique prévu à la Convention, en le dotant de financement, en particulier pour les

¹⁷ Voir https://www.aefinfo.fr/depeche/702489_Page_1_sur_3

¹⁸ <https://bteam.org/our-thinking/news/statement-the-transformation-is-unstoppable>

¹⁹ Référence <http://www.comite21.org/ressources/etudes/index.html?id=14821>

Pays en développement, mais jamais, aussi bien dans les textes approuvés, que dans les side events dans les deux zones, le recours à la technologie a été aussi important

Notons que, avant la COP, une Commission onusienne présidée par Pascal Lamy, avait préparé le terrain : il s'agit de la Commission « Reducing the Risks of Climate Overshoot », qui a publié en octobre dernier son rapport final²⁰ accompagné de recommandations visant à contribuer à rester en dessous des 1,5 degrés ; Pascal Lamy a donc ouvert la voie, au nom du 1,5 à la **captation du CO2 dans l'atmosphère**, aux techniques de géoingénierie solaire²¹, l'ensemencement des nuages destiné à accroître la pluviométrie, l'éclaircissement des nuages, une technique consistant à augmenter le pouvoir de réflexion de certains nuages etc. Certes la commission reste très prudente, en soulignant par exemple que le nettoyage de toutes les particules que nous identifions comme néfastes aurait comme conséquences d'ajouter 0,7 °C de réchauffement climatique à cause du pouvoir réfléchissant de ces mêmes particules, mais le ton est donné. Notons aussi que la Commission met en question les solutions basées sur les puits de carbone naturels (envisagées dans l'article 5 de l'Accord de Paris), à cause de la détérioration des forêts.

Les technologies ont eu la part belle à la COP 28, avec la place dévolue dans le texte aux techniques de stockage de CO2, privilégiées par les pays pétroliers, et beaucoup d'autres : ainsi des acteurs européens²² de l'élimination de dioxyde de carbone avaient annoncé en octobre dernier, le lancement de la European Removal Coalition permettant d'accélérer le développement de technologies d'émissions dites négatives, soit celles qui incluent la capture directe de l'air, la biomasse avec élimination et stockage du carbone (BiCRS) ; l'altération forcée, la minéralisation du dioxyde de carbone (CO2) ou encore l'augmentation de l'alcalinité océanique.

La COP 28 a aussi pour la première fois promu « l'Initiative du mécanisme technologique sur l'intelligence artificielle pour l'action climatique (#AI4ClimateAction²³) qui explore la manière dont l'IA pourrait transformer les solutions d'adaptation et d'atténuation du climat, en particulier dans les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement (PEID), avec un événement de haut niveau, en présence de Majid Al-Suwaidi, directeur général de la présidence de la COP 28, Émirats arabes unis (EAU), Omar Sultan Al Olama, ministre d'État chargé de l'intelligence artificielle, de l'économie numérique. On voit à quel point s'instaure une coopération avec les Pays du Sud pour développer des solutions climatiques basées sur l'IA dans les pays en développement. Ceci est à surveiller²⁴, et il serait bon que l'Europe s'y intéresse ...

Un article du Guardian du 9 décembre, intitulé « 'Magical' tech innovations a distraction from real solutions, climate experts warn » décrit bien cette atmosphère techno-solutionniste, en soulignant l'évocation de « machines pour extraire le carbone de l'air, intelligence artificielle, fermes verticales intérieures pour cultiver de la nourriture pour notre fuite vers Mars, et même des yachts « responsables » à énergie solaire. Il rapporte les propos de Bill Gates : « – l'accent mis sur la technologie est utile, Je suis très optimiste quant à l'incroyable innovation", (...) la volonté des gens de payer pour le climat est limitée... Nous devons vraiment innover. Vous devez créer du nouveau avant de fermer l'ancien. » Dans la droite ligne de la Commission « Overshoot », John Kerry a d'ailleurs déclaré que

²⁰ https://www.overshootcommission.org/files/ugd/0c3b70_bab3b3c1cd394745b387a594c9a68e2b.pdf

²¹ Il reste prudent en soulignant que « SRM envisagées (saupoudrer des particules dans l'atmosphère, rendre les nuages plus blancs...) restent très controversées, avec des risques sanitaires et d'aggravation du réchauffement)

²² Shine, Algolia, Unruly Capital et Bear Flag Capital et CarbonX

²³ <https://www.ctc-n.org/news/artificial-intelligence-climate-action-artificial-intelligence-climate-action-initiative>

²⁴ Ambrosio Yobanolo del Real, du TEC de la CCNUCC, et Erwin Rose, du Centre et réseau des technologies climatiques (CTCN), ont présenté le défi comme une opportunité de renforcement des capacités qui peut accélérer l'action climatique de manière sûre et responsable. Bill Wright, président et fondateur d'Enterprise Neurosystem, qui finance l'initiative, a souligné que le défi constituera un portefeuille d'applications en tant que bien public mondial pour les pays en développement et que le gagnant sera présenté à la COP 29.

maintenir la barre des 1,5°C n'était « tout simplement pas possible » sans recourir au captage et au stockage du carbone (CSC), en ajoutant « Ce n'est pas une position américaine, c'est une question scientifique », a-t-il déclaré. « Sans captage du carbone, nous ne pourrions pas atteindre le zéro émission nette. »

Mais le Guardian remarque avec raison que ce tournant a alarmé certains scientifiques et militants du climat, qui craignent que les technologies soient utilisées pour détourner l'attention de la tâche principale consistant à arrêter la combustion des combustibles fossiles, d'autant qu'un nombre record de lobbyistes des combustibles fossiles participaient à cette COP. En effet, selon une étude récente menée par Pierre Friedlingstein,²⁵ l'élimination totale actuelle de CO₂ basée sur la technologie, à l'exclusion des moyens naturels tels que la plantation de nouvelles forêts, n'élimine que 0,01 million de tonnes de CO₂, ce qui est plus d'un million de fois inférieur aux émissions actuelles de CO₂ provenant des combustibles fossiles.

En fait, il faut faire très attention à ce que l'esprit de l'Accord de Paris soit respecté, et que les technologies ne soient pas destinées à compenser le fait de continuer d'émettre des émissions bien au-delà des recommandations scientifiques, alors qu'elles doivent servir à compléter l'atténuation : autrement dit, être un complément, au lieu d'une substitution. De plus leur coût est astronomique: selon un nouveau rapport de Climate Analytics, 86 milliards de tonnes supplémentaires de gaz à effet de serre pourraient être émises d'ici 2050 si l'on s'appuie sur le CSC, mais le développement et l'utilisation majeurs de cette technologie coûteront au monde 1 000 milliards de dollars supplémentaires par an...

3. Pour les scientifiques, le compte n'y est pas

On remarquera, à part de rares exceptions, le scepticisme, voire le désenchantement des scientifiques après cette COP. Pour les anciens membres français du GIEC, c'est une déception : « Les promesses du texte adopté ce mercredi, « si elles se réalisent toutes, impliqueraient une baisse d'environ 5 % des émissions de gaz à effet de serre à horizon 2030 [...], alors que pour limiter le réchauffement largement sous 2 °C, ce serait une baisse de 43 % » qui serait nécessaire, a réagi la climatologue Valérie Masson-Delmotte, qui a notamment évoqué un besoin supplémentaire de financements, à la fois pour « le déploiement des alternatives aux énergies fossiles », « pour l'adaptation et pour le mécanisme de « pertes et dommages ». Jean Jouzel, a même qualifié d'« échec » la COP28 à s'engager dans la « sortie » des énergies fossiles. « C'est pour moi le verre à moitié vide. [...] Il y a quelques succès mais on est loin du compte. Nous sommes toujours sur cette trajectoire de +3 °C La réalité, c'est qu'à horizon 2030, nous aurons toujours 40 % d'émissions en trop par rapport à ce qu'il faudrait pour que les jeunes d'aujourd'hui puissent s'adapter facilement ».

L'AFP (14 décembre) a mentionné nombre de réactions de scientifiques dans le monde. Certes, François Gemenne, Kaya Axelsson, de l'Université Oxford, ou Rob Bellamy, de l'Université de Manchester soulignent le bon signe de cette « première » que la phrase sur les fossiles, mais pour beaucoup, comme pour la professeure britannique en sciences de la Terre Daniela Schmidt, de l'Université de Bristol, « la formulation de l'entente « n'oblige pas à de l'action, et le fait de retarder encore plus les changements est indéfendable » ; « Prétendre que d'avoir réduit les émissions en 2050 sera suffisant, c'est ignorer les menaces pour la vie » que font peser les actions humaines sur la planète. L'expert britannique en empreinte carbone Mike Berners-Lee regrette que la décision finale

²⁵ <https://doi.org/10.5194/essd-14-4811-2022>

« représente le rêve de l'industrie des énergies fossiles, parce que ça ressemble à du progrès, mais ça ne l'est pas ».

« Tout le monde est perdant », ajoute le climatologue Friederike Otto, du Collège impérial de Londres. « Avec chaque verbe flou, chaque promesse vide, des millions de personnes de plus vont se retrouver en première ligne des changements climatiques et plusieurs vont en mourir. »

D'autres scientifiques sont frustrés par l'absence d'engagements à l'égard des pays qui en auront le plus besoin. Ainsi la création du nouveau fonds sur les pertes et dommages se caractérise par un financement insuffisant, comme le remarque Schipper, de l'Université de Bonn.

Beaucoup appellent à utiliser la formule « une transition hors des combustibles fossiles », pour attaquer les nouveaux forages pétroliers, les nouveaux pipelines, les nouveaux terminaux d'exportation de gaz naturel liquéfié. Il est sûr que la formule inspirera des contentieux.

On peut interpréter les résultats extrêmement décevants (un scientifique les a même qualifiés de dramatiques) sur l'adaptation comme une illustration d'un recours au court termisme, signal très alarmant qu'il faudra corriger à la COP 29.

4. La mise en question des COPs est vaine et néfaste

Devant cette COP controversée, beaucoup de voix se sont élevées pour contester l'utilité des conférences des parties ; il faut bien dire que le choix du lieu, (Dubai étant à peu près le contre-exemple de la sobriété sans parler de son régime politique contraire aux grands Principes de l'ONU) les prix astronomique des stands, le modèle économique jeté à la face du monde dans le lieu d'accueil de la négociation du plus grand danger du monde heurtent profondément ; le choix du lieu de la prochaine COP, Bakou, capitale d'un pays qui vit 2 fois plus des ressources pétrolières que les Émirats, fait déjà couler beaucoup d'encre, par exemple avec une tribune en France contestant ce lieu. En cela ces contradictions alimentent le climatoscepticisme, et le manque d'exemplarité nourrit le populisme écologique qui en ce moment menace les pays développés, décourage les jeunes.

Néanmoins nous restons persuadés que les COPs sont indispensables, car elles cristallisent à la fois la parution de rapports scientifiques, des avancées dans les négociations, des mobilisations financières, qui n'auraient pas lieu. Une fois par an tous les pays en tout cas tous les dirigeants politiques et acteurs engagés sont focalisés sur ce « momentum » qui est l'intrusion du long terme dans les tourmentes politiques. C'est précieux.

Ajoutons que les COPs sont prévues dans la Convention de 1992 et donc qu'il est juridiquement impossible de les supprimer.

Il n'empêche que l'ONU devrait entamer une réflexion sur la sobriété de ces réunions internationales et installer des comités de vigilance et d'éthique pour qu'elles ne deviennent pas des carrefours de commerce international au lieu d'être le point d'orgue annuel du sauvetage de la planète et de ses habitants.

Dubai ? Une Cop qui n'ouvre pas un nouveau modèle pour la Planète, malgré des signaux intéressants.

Rédaction : Bettina Laville, Conseiller d'Etat honoraire, Présidente de l'IEA Paris et Présidente d'honneur et fondatrice du Comité 21; Nicolas Fourmont, responsable Innovation, Climat, Impact

Le programme international du Comité 21 a reçu le soutien de



Comité 21
62 bis rue de Mouzaïa
75019 Paris
Tél : 01 55 34 75 21
comite21@comite21.org

www.comite21.org

